

INFORMATIONS PRATIQUES

PUBLIC CONCERNÉ

Chef d'entreprise ou son représentant intervenant dans le cadre du devoir de conseil envers les clients utilisateurs. Ingénieurs d'affaires intervenant pour l'établissement des devis en réfrigération et climatisation. Bureaux d'études intervenant dans la rédaction de cahier des charges CCTP.

PRÉ-REQUIS

Avoir une expérience dans la définition, réalisation, maintenance des installations de froid et de climatisation.
Avoir une connaissance préalable des bases DESP 2014/68/UE et du CTP arrêté 20/11/2017.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 maximum par session.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures.

MOYENS D'ENCADREMENT

Formateurs aux compétences techniques spécifiques métier et aptitudes pédagogiques.

TARIF^(*)

Pour connaître le tarif, flasher le code



^(*)INTER, les repas sont inclus / INTRA (privatisée), nous consulter pour les tarifs et modalités logistiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis sous forme d'évaluation individuelle théorique.
Correction avec commentaires.
Attestation de formation.

BEIJER REF
ACADEMY

*Centre de formation expert
en fluides frigorigènes
naturels, nouvelles
technologies et réglementation
pour les métiers du froid
et de la climatisation*

FORMATION DESP ET CTP, MAITRISER LES EXIGENCES

S'approprier la **réglementation** et définir l'**organisation** à mettre en place pour le respect de ses **exigences**.



Formation en présentiel



1 jour
7 heures



DESP et
CTP



70% théorie
30% pratique

BEIJER REF
ACADEMY

BEIJER REF ACADEMY

1 Rue Jacquard - 69680 CHASSIEU

INSCRIPTION

04 72 48 97 43

BeijerRef-Academy@beijer-france.com

www.beijerref-academy.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap^(*)



^(*) Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'étude préalable de chaque situation individuelle. Nous consulter.

1COM-018-V1-250728



PROGRAMME DE FORMATION

*La compétence
basée sur l'expertise*



OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires sont capables :

- ◆ Maîtriser les bases de la réglementation afin de respecter
- ◆ S'approprier et (faire) appliquer les exigences de la réglementation sur le suivi en service des systèmes frigorifiques sous pression (CTP)
- ◆ Connaître le contenu de l'habilitation des intervenants et les procédures à mettre en place
- ◆ Connaître les exigences pour la modification des installations et la réalisation des dossiers d'exploitation.



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exercices pratiques

Exercices pratiques d'inventaire et ou d'évaluation selon l'avancement du sujet dans l'entreprise autour des thématique « méthodologie, enregistrement et traçabilité, détermination des catégories, formation du personnel d'interventions, définition des notabilités d'interventions».

Apports théoriques

Supports de formation remis aux stagiaires.



THÉORIE

- ◆ Revue des grandes obligations (mise à niveau) DESP.
- ◆ Rappel des exigences de la norme EN 378 pour les équipements sous pression.
- ◆ Présentation du Cahier Technique Professionnel (CTP) du 23 juillet 2020 relatif au suivi en service des systèmes frigorifiques sous pression :
 - Opérations à réaliser lors des interventions,
 - Documents pour les dossiers d'exploitation,
 - Exigences pour la modification des équipements et des systèmes frigorifiques,
 - Audit de la conformité des installations,
 - Habilitation des intervenants : titre d'habilitation, procédure interne.



PRATIQUE

- ◆ Construction d'un dossier d'équipement, à partir de cas pratiques apportés par les stagiaires
- ◆ Détermination / validation des conditions admissibles PS/TS du système frigorifique (calculs des pressions admissibles)
- ◆ Déterminations des catégories de risque des récipients et des assemblages / tuyauteries
- ◆ Réaliser un diagnostic d'un système frigorifique sous pression (exercice sur l'installation disponible au centre de formation ou sur cas pratiques des stagiaires).
- ◆ Réunir les documents d'un dossier descriptif selon le CTP
- ◆ Classer toute modification d'installations